



Contraintes environnementales et gouvernance des territoires. Compte rendu de colloque (Lille, 23-24 septembre 2004)

Christelle Hinnewinkel, Sylvie Guillerme

► To cite this version:

Christelle Hinnewinkel, Sylvie Guillerme. Contraintes environnementales et gouvernance des territoires. Compte rendu de colloque (Lille, 23-24 septembre 2004). 2006, pp.99 - 101. 10.1051/nss:2006015 . hal-02617372

HAL Id: hal-02617372

<https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-02617372>

Submitted on 25 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vie scientifique

« Contraintes environnementales et gouvernance des territoires »

Compte rendu de colloque (Lille, 23-24 septembre 2004)

Christelle Hinnewinkel^a, Sylvie Guillerme^b

^a Géographe, maître de conférences, Université de Lille 1, et Laboratoire ADES-DyMSET (UMR 5185, CNRS), Maison des Suds, allée des Antilles, 33607 Pessac, France

^b Géographe, chargée de recherche, Laboratoire GEODE (UMR 5602, CNRS), 5 allées Antonio Machado, Université Toulouse II - Le Mirail, 31058 Toulouse cedex, France

Ce colloque a été organisé par des membres de plusieurs laboratoires appartenant au réseau Développement durable et territoires fragiles, au sein de l'Institut fédératif de recherche sur les économies des sociétés industrielles (IFRESI) du CNRS. Ce réseau a lancé récemment une revue scientifique pluridisciplinaire numérique intitulée *Développement durable et Territoires*¹. Les membres de l'équipe sont très impliqués dans ce réseau, dans l'animation du Séminaire interdisciplinaire sur le développement durable (SIDD) et de la revue numérique.

Les questions environnementales imposent à la société de reconsidérer ses territoires, et en particulier ceux de la prise de décision et de l'action. L'objectif de ce colloque était d'examiner la gestion d'un problème d'environnement par les acteurs impliqués dans la gouvernance d'un territoire. Ces deux journées ont été l'occasion de réunir plus de cent participants – juristes, politistes, économistes, géographes, sociologues ou philosophes –, tous intéressés par l'analyse de l'interface nature/société.

En raison du nombre important de communications, le colloque a été organisé en trois ateliers, en veillant à la mise en commun des réflexions de chercheurs de disciplines différentes. Pour ces ateliers, des thématiques transversales ont donc été privilégiées : les relations entre territoire, gouvernance et nature des problèmes environnementaux (atelier 1) ; les acteurs et les dynamiques de proximité (atelier 2) ; les représentations spatiales et cartographiques et leur rôle dans la gestion des questions

environnementales (atelier 3). Les apports des 54 communications et des nombreuses discussions menées ont été tout particulièrement analysés par Jean-Paul Volle, Corinne Larrue et Jean-Jacques Dubois, qui ont présenté des synthèses d'atelier lors d'une séance de restitution. Ces synthèses seront l'objet d'une prochaine publication qui sera sans aucun doute un texte essentiel à propos de la conciliation entre les questions environnementales et le développement des territoires.

Au cours de l'atelier qui a analysé les relations entre territoire, gouvernance et nature des problèmes environnementaux (atelier 1), le territoire a été défini comme une structure de gestion, comme le lieu de l'émergence, de l'observation, de l'analyse et du traitement des problèmes environnementaux. La question essentielle est alors de comprendre « comment, à partir de problèmes donnés, mettre en œuvre des procédures de gestion ».

Trois axes d'analyse sont avancés comme hypothèses de recherche pour répondre à cette question. La première hypothèse de recherche définit le territoire comme un construit social qui cristalliserait des enjeux sociaux. Le territoire serait alors le lieu d'émergence de conflits, de controverses, lieu où il existerait des espaces de frictions et de rencontres. Selon la seconde hypothèse, les problématiques environnementales relèveraient d'enjeux spécifiques. Le risque serait de cantonner ces problématiques à un milieu physique sans les considérer au prisme du social, alors que rien n'est indépendant. Cette interdépendance exigerait non seulement des savoirs particuliers, mais aussi des actions spécifiques, l'« agir territorial ». Enfin, la dernière hypothèse considère la gouvernance

Auteur correspondant : C. Hinnewinkel,
christelle.hinnewinkel@univ-lille1.fr

¹ <http://www.revue-ddt.org>

comme une démarche sociale qui générerait des solutions, autrement dit du positif. Mais la gouvernance ne serait-elle pas un artifice de gouvernement plutôt qu'une démarche de résolution ? Selon une vision optimiste, elle permettrait la démocratie locale.

Dans ces conditions, le territoire en relation avec les problèmes environnementaux et la gouvernance serait le territoire local. Mais comment définir alors ce qui est local ? Considérer les différentes échelles territoriales serait une manière de ne pas se contenter d'une réponse trop simpliste à la question des relations entre territoire, gouvernance et nature des problèmes environnementaux. Le territoire local devrait donc être appréhendé dans sa relation avec les différentes échelles territoriales, car non seulement il se définit par ses limites, mais il est aussi un lieu d'interface, autrement dit un lieu constitué de jonctions, de passages. Le territoire est à la fois un cadre institutionnel et un milieu naturel retravaillé par la société. Une « bonne gouvernance » est une démarche qui devrait assurer une adéquation entre la société et son territoire. En raison de la complexité des questions et de l'état des choses, cette démarche remet en question les approches classiques : l'« agir territorial » demande aux acteurs de repenser leur propre façon d'être sur le territoire afin de construire des modes de régulation. Les principaux enjeux actuels de l'« agir territorial » sont la nature des relations entre les acteurs et leur capacité à réfléchir à ces relations.

Les acteurs et les dynamiques de proximité ont été l'objet de l'atelier 2. Les principaux thèmes de réflexion ont été l'existence d'une « gouvernance locale » et l'existence d'une « gouvernance environnementale ». Cet atelier a également abordé la question de la spécificité de l'espace rural et celle de la nécessité d'une approche réflexive.

Les problèmes environnementaux transforment les systèmes locaux. Les moteurs de cette transformation territoriale seraient l'émergence d'une nouvelle représentation collective du territoire qui dépasse une représentation sectorielle, l'élargissement de l'espace de prise en compte et de définition des problèmes, la co-construction des savoirs (savants, profanes...) qui fait appel à la « proximité » comme concept opératoire, et l'importance des pratiques et usages locaux. Ces quatre processus conduisent à l'organisation des questions environnementales autour d'un territoire et à la construction d'un même système local autour de ces questions environnementales.

Les éléments-clés d'une gouvernance plus centrée sur les questions environnementales sont au nombre de trois : la contractualisation, la participation des acteurs et une dimension cognitive. La contractualisation est un des instruments possibles de la nécessaire coopération entre les acteurs et entre les différents niveaux de décision. La participation des acteurs est un élément souvent « ineffectif »

en raison d'une « instrumentalisation » des dispositifs de décision par les autorités locales. Pour la recherche, l'enjeu est alors de comprendre les dispositifs institutionnels de participation et d'analyser les modalités de prise en compte des usages par ces dispositifs de décision. La dimension cognitive à prendre en considération est celle qui est incluse dans des procédures pragmatiques qui permettent d'intégrer les différents savoirs (savants, profanes, locaux) : un processus participatif peut-il devenir un processus d'expertises partagées ?

Cet atelier a également posé la question de la spécificité du monde rural pour finalement avancer l'idée selon laquelle les problématiques d'une « gouvernance environnementale » dans les espaces ruraux ne mettraient pas en jeu des thématiques et des processus très différents de ceux des espaces urbains.

Le quatrième thème mis en évidence dans cet atelier est celui de la nécessité d'une approche réflexive de la communauté scientifique à propos de la notion de « bonne gouvernance ». Le chercheur devrait regarder les processus participatifs en cours et ne pas se restreindre au seul dispositif institutionnel. La notion de « gouvernance » serait alors pour lui un outil d'observation permettant d'avoir ce regard plus large. Elle n'est pas appropriée de la même manière par les chercheurs que par les acteurs politiques.

L'atelier 3 a également mené des réflexions sur la construction des savoirs et la place de l'expertise. À ce propos, la polysémie du terme « représentation » est mobilisée afin de souligner les différents rôles de la carte. Cette dernière est à la fois outil de connaissance, outil de réglementation et outil de communication. Ces trois logiques sont-elles conciliables et doivent-elles l'être ?

La carte comme outil de connaissance se base sur la mesure, elle est un modèle de la réalité. Cela pose alors le problème de la conservation des hypothèses de base retenues lors l'élaboration d'une carte et de l'incertitude des données, mais aussi de la représentation de la complexité de l'environnement. Les systèmes d'information géographique (SIG) tentent d'apporter des réponses à ces limites de la cartographie classique. Il faut bien mettre en évidence que la carte est un état transitoire d'un processus sans fin et veiller à ne pas éviter la complexité au nom de l'efficacité.

La carte comme outil de réglementation est utilisée selon une logique binaire de zonage et de stigmatisation des territoires. Cette cartographie pose le problème des limites et de leur sens. La question est alors de savoir si la carte est négociable ou non et donc de réfléchir à la place de l'expertise et de la mémoire cartographique (problème de la conservation des hypothèses) dans un processus de gouvernance.

La carte comme outil de communication est à la fois une forme manipulée du savoir et une mise en commun des savoirs. Est-il possible de concevoir une coproduction

de cartes dans le cadre d'un processus de gouvernance et de la considérer comme un outil, parmi d'autres, d'élaboration d'une culture commune ?

Les ateliers thématiques ont été suivis d'une séance de restitution des synthèses d'atelier. Une prochaine publication, qui reprendra ces synthèses, offrira une analyse croisée des approches de la problématique des relations

entre environnement et territoire. Ces deux journées ont permis de mettre en commun les réflexions de chercheurs appartenant à différentes disciplines, comme le mettent bien en évidence les actes du colloque². Chose rare, cet ouvrage était déjà disponible pour tous les participants au moment du colloque.

² Scarwell, H.J, Franchomme, M. (Eds), 2004. *Contraintes environnementales et gouvernance des territoires*, La Tour d'Aigues, L'Aube.